

## **Modèle de résolution**

Considérant que l'affichage public de notre municipalité est l'image que nous projetons de notre identité, de notre culture, de notre histoire, d'abord à notre propre population et à nos enfants, mais également aux gens qui nous visitent, aux touristes.

Considérant que ce paysage linguistique est aussi important que l'esthétique et l'environnement de notre municipalité, que notre architecture, que nos aménagements paysagers et autres.

Considérant que le paysage linguistique joue un rôle très important dans la fierté de notre population, et des jeunes en particulier, vis-à-vis leur langue, leur histoire et leur appartenance culturelle.

Considérant que le paysage linguistique est un facteur important d'enracinement communautaire et de respect de soi-même et des autres.

Considérant que le paysage linguistique est un moteur de développement personnel, social et économique.

Considérant que des municipalités et organismes communautaires ont déjà saisi l'importance du paysage linguistique et mis en place des approches pour que l'affichage reflète mieux la ou les communautés qui les composent et que des résultats intéressants ont été obtenus à plusieurs endroits.

Il est donc proposé par \_\_\_\_\_ et appuyé par \_\_\_\_\_

Que la municipalité de \_\_\_\_\_ s'engage :

À adopter et promouvoir une politique sur l'affichage public accompagnée de mesures incitatives et façonnée selon la réalité de la municipalité.

À mettre sur pied un comité communautaire sur l'affichage public dont les membres seront nommés par le Conseil municipal et leurs seront redevables, pour coordonner la mise en œuvre de la politique sur l'affichage public au sein de la municipalité.